



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MEDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONSEILLER TECHNIQUE AUPRES DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE REIMS

FICHE DESCRIPTIVE DU POSTE

CATEGORIE A

CORPS : MEDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONSEILLER TECHNIQUE

GRADE : MEDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE CONSEILLER TECHNIQUE : GROUPE 2

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Le médecin conseiller technique de recteur est placé sous l'autorité de la rectrice de l'académie de reims.

MISSIONS PRINCIPALES :

Conseiller la rectrice de l'académie sur toutes les questions à caractère médical et sanitaire concernant les élèves et les personnels.

Contribuer à l'élaboration et la mise en place de la politique académique de santé.

MISSIONS POLITIQUES SANTE ELEVES

Impulser le développement de la politique académique de santé et de prévention, en articulation avec le projet académique et en interaction avec les autres conseillers techniques académiques et départementaux qui constituent le pôle santé, les DASEN et les différents chefs de service ou de division en tant que de besoins

Apporter un conseil technique sur toutes les questions en lien avec la santé des élèves, notamment en y intégrant des données de recherche pertinentes

Contribuer au pilotage académique de l'inclusion des élèves en situation de handicap en articulation avec les services concernés (ASH, DEC, SAI, corps d'inspection)

Organiser la formation médicale continue des médecins de l'académie, apporter son expertise pour les formations inter-catégorielles relevant du domaine médical dans le plan académique de formation

Impulser une dynamique académique autour de la santé des élèves en fédérant les médecins conseillers départementaux et en harmonisant les pratiques

Représenter la rectrice dans les instances relevant du domaine de la santé

Contribuer aux partenariats indispensables à la définition des programmes régionaux de santé

Contribuer au bon déroulement du service sanitaire

MISSIONS POLITIQUES SANTE DES PERSONNELS

Contribuer au pilotage et à l'animation du service de santé des personnels associant la médecine statutaire et la médecine de prévention

Contribuer à la définition et à la déclinaison de la politique académique menée en matière de santé des personnels

Coordonner avec le DRH et le concours du médecin de prévention les activités relevant de la médecine statutaire et participer aux réunions de concertation à l'initiative du DRH

